



Une histoire
de familles



www.saint-alexandre.ca 

Voir les nouvelles en pages 4 à 9

Pour vos
assurances,
ça vaut le coup
de comparer.

beneva

© Beneva inc. 2023 ^{MD} Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.

Josée Boulanger
Agente en assurance de
dommages des particuliers*
450 376-7737
assurancejoseeboulanger.com

* Pour le compte
de Beneva inc.,
agence en
assurance de
dommages





Tous les jours
11h à 21h

Bonne année 2025 À tous nos clients et amis

SPECIAL DU MOIS DE JANVIER 2025



ACHETEZ 2 PIZZAS MOYENNE
ET OBTENEZ UNE
PETITE FRITE
GRATUITEMENT
**Avec présentation de ce coupon*

SPECIAL DU MOIS DE JANVIER 2025

10% de rabais

Sur tout achat de 50\$ (avant taxe)
**Avec présentation de ce coupon*

LIVRAISON RAPIDE & GRATUITE (MIN. 30\$)

450-515-0707

1310 Ch Grande ligne St-Alexandre





L'ASSOCIATION
DES LOISIRS DE
SAINT-ALEXANDRE

et votre journal

 **LeFlambeau**

vous souhaitent une bonne
et heureuse année

2025

Surveillez nos activités en 2025

LeFlambeau

430 rue Bernard, Saint-Alexandre
514-831-7885 • leflambeaustalex@gmail.com

L'équipe du journal

Infographiste : Etienne Simard

La Fabrique : Jacqueline C. Patenaude

L'Âge d'or : Louise Bonhomme et Gonnie Jetten

Bibliothèque : Réjean Messier

Membres ALSA : Daniel Daneau et Étienne Simard

Tarification des publicités 2024

Format	Mensuel	Annuel (10 parutions)
Carte de visite	25 \$	200 \$
¼ page	40 \$	320 \$
Demi-page	60 \$	560 \$
1 page	100 \$	800 \$
Demi-page arrière	115 \$	920 \$

Tarif pour résidents de Saint-Alexandre

Extérieurs + 25%

Conception graphique en sus

Petites annonces

Gratuites pour les moins de 18 ans

4 \$: 50 mots et moins

Échéancier pour le mois de février 2025

Le 15 janvier 2024, tous les textes, photos, publicités et petites annonces doivent être envoyés à l'adresse courriel du Flambeau ou à la Municipalité.

Les textes et publicités déposés après cette date ou qui ne seront pas acquittés de leurs paiements ne seront pas publiés.

Modalité de paiement : L'argent doit accompagner le texte dans une enveloppe déposée dans la boîte du Flambeau au bureau de la Municipalité. Vous pouvez également envoyer votre texte par courriel à leflambeaustalex@gmail.com

Gens d'affaires et commerçants, faites-vous connaître

Le Flambeau vous offre la possibilité de vous faire connaître à peu de frais. Le Flambeau offre une nouvelle image, des articles des plus intéressants sans compter une visibilité incomparable à nos résidents.

Aidez-nous à faire connaître ce qui se passe chez nous, faites paraître une petite publicité dans le Flambeau. Tarifs avantageux pour les résidents de Saint-Alexandre. Date limite le 15 de chaque mois. La prochaine parution sera le 1^{er} février 2025. Pour information : Daniel au 514 831-7885



Sommaire

À la bibliothèque	15
Animaux	16-17
Association des loisirs de Saint-Alexandre	3
Calendrier	5
Chic Bazar Alexandrin	19
Club de l'âge d'or	19
COMPO Haut-Richelieu	23
Échos de la municipalité	6-10
Espace famille	22
La Fabrique	19
Service des incendies	11
Votre pharmacien	12-13



Épandage de fumier liquide et solide

AUSSI DISPONIBLE
TRANSPORT DE
TERRE • PIERRE • SABLE
PETITE PELLE POUR TRAVAUX
105 St-Charles, St-Alexandre
450 347-7826

JANVIER-2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi			
			1	2	3	4			
5 	6	7 GROS REBUS  	8 18h30 à 20h30  	9 	10 	11 10h30 à 12h00 			
12	13 19h30 	14  	15  	16	17	18 			
19 	20	21  	22  	23 	24 	25 			
26	27	28  	29  	30	31				
 Séance du conseil	 Bibliothèque	 Badminton 19h30	 Espace Famille	 Messe de 9h00	 Pickleball 19h00	 Compost	 Ordures	 Recyclage	 Soirée Ados 12-17 ans

Une succursale et un service offert près de chez vous

Qu'il soit question de relève, de croissance, d'achat d'équipement ou de quota, nos experts spécialisés en agriculture présents à Saint-Alexandre sont en mesure de comprendre vos besoins.

Service aux entreprises Agricoles Montérégie Ouest

- › William Vallée, agr.
450 204-6543 | williamb.vallee@bnc.ca
- › Marc Boulanger
450 357-0445 | marc.boulanger@bnc.ca
- › Nina Bienz, agr.
514 231-9260 | nina.bienz@bnc.ca

433A, rue Saint-Denis, Saint-Alexandre
450 346-3182 | Succursale.04432@bnc.ca

bnc.ca/agricole



 **BANQUE NATIONALE**



MOT DU MAIRE

Débutons l'année 2025 comme il se doit, en prenant des résolutions et des vœux. Je suis un peu tard me direz-vous, mais vaut mieux tard que jamais. Alors voici mes résolutions, les municipales, pour la nouvelle année.

La première résolution est sans contredit le maintien du bon climat de travail général à l'hôtel de ville, qui inclue les élu.es et le personnel. Il se fait du bon boulot grâce à une atmosphère agréable, des enlignements clairs et des moyens pour réaliser les projets.

La deuxième résolution est d'améliorer la communication formelle avec nos citoyennes et nos citoyens. Pour ce faire, la municipalité a donné le mandat à une firme pour la mise à niveau du site web. Un comité formé d'élus et de personnel a travaillé et présenté aux membres du conseil une offre de service à cet effet qui a été adoptée. Des changements majeurs sont en élaboration.

Le troisième concerne la bureaucratie de toutes sortes qui est présente dans tout traitement de demande faite par les municipalités. Délais d'approbation, délais d'études, redditions de compte, dédoublement de services, attentes d'ententes entre le gouvernement fédéral et le provincial, vous en voulez plus?

Mon vœu est d'avoir un bureau du gouvernement provincial dans la ville centre où l'on pourra traiter directement avec l'autorité concernée les demandes et exigences des différents programmes gouvernementaux. Pas facile comme vœu celui-là.

Tout cela fait en sorte que tu sais quand le processus commence, mais souvent pas la fin. 2025 sera une année chargée, hormis la fin de la construction de la patinoire, la construction de la réserve d'eau, la réparation du rang Kempt devraient connaître leurs départs.

Voilà, maintenant je souhaite que vos résolutions se concrétisent, bonheur, santé, amitié, etc. Au nom des personnes œuvrant pour la municipalité, nous vous souhaitons le meilleur dans tout et pour tous dans cette nouvelle année!

Yves Barrette, maire de Saint-Alexandre

FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE

Une assemblée ordinaire du conseil municipal a réuni les élus de Saint-Alexandre le lundi 2 décembre dernier. Les sujets suivants sont portés à l'attention des citoyens.

Adoption du règlement 24-421 décrétant les règles de régie interne des séances du conseil municipal

Le conseil municipal de Saint-Alexandre a adopté le règlement 24-421 décrétant les règles de régie interne des séances du conseil municipal. Cette mesure permet d'établir des règles afin de maintenir l'ordre, le respect et le décorum lors des séances du conseil en conformité avec les valeurs et principes du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal.

Adoption du règlement 24-422 modifiant le règlement 21-374 sur la gestion contractuelle

Suite à un projet de loi adopté à l'Assemblée nationale du Québec, les municipalités doivent modifier leur règlement de gestion contractuelle afin de prévoir des mesures qui, aux fins de la passation de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publiques, favorisent les biens et services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec ou ailleurs au Canada. Le conseil municipal de Saint-Alexandre a donc adopté le règlement 24-422 modifiant le règlement 21-374 sur la gestion contractuelle afin de s'y conformer.

Séance extraordinaire - Adoption du budget 2025

Une séance extraordinaire du conseil se tiendra le mardi 17 décembre 2024 à 19h30 spécifiquement pour l'adoption des prévisions budgétaires 2025 et du programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2025-2026-2027.

Campagne de sensibilisation sur le radon

L'Association pulmonaire du Québec organisera en 2025 une campagne provinciale Villes et municipalités contre le radon afin de sensibiliser les citoyens au sujet de ce gaz radioactif qui est responsable de plus de 1 000 décès du cancer du poumon au Québec annuellement. La Municipalité de Saint-Alexandre s'engage à mener des activités de prévention et de sensibilisation auprès de ses citoyens au courant de l'année 2025.

Octroi de contrat - Refonte du site web municipal

Le site internet municipal étant un des principaux outils de communication pour informer les citoyens, il est important de rester à l'affût de la progression et de l'évolution constante des technologies.

De plus, comme sa dernière mise à jour remonte à une dizaine d'années, il est nécessaire de procéder à la refonte graphique et structurelle du site internet. Le contrat a donc été octroyé au plus bas soumissionnaire, soit l'agence Activis, au montant de de 21 872,50 \$ pour l'implantation plus 5 724,00 \$ par année plus les taxes applicables pour une durée de trois (3) ans.

SUITE DES FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE

Journée internationale des bénévoles

La Municipalité de Saint-Alexandre reconnaît l'importance de l'implication bénévole qui a un fort impact sur le dynamisme du milieu de vie et célébrera le 5 décembre 2024 comme étant la Journée internationale des bénévoles. Pour l'occasion, la Municipalité de Saint-Alexandre illuminera l'Hôtel de Ville en vert le soir du 5 décembre 2024. Les membres du conseil municipal profitent de cette occasion pour remercier publiquement l'ensemble des bénévoles impliqués au sein des différentes organisations présentes sur le territoire.

Demande de soutien financier - Ligue navale du Canada

La municipalité de Saint-Alexandre verse une aide financière de 200 \$ à la Ligue navale du Canada, succursale de Saint-Jean-sur-Richelieu lorsqu'une preuve d'inscription des trois jeunes résidents sera reçue afin de financer le coût des activités du Corps de cadets de la Marine 168 Richelieu. Cet organisme vise l'épanouissement des jeunes de la région à travers diverses activités sportives, communautaires, musicales, nautiques ainsi que des programmes axés sur le travail d'équipe et le leadership.

Dépôt de la lettre de démission de Julie Vadeboncoeur comme conseillère municipale

Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les élections et les référendums municipaux*, le directeur général et greffier-trésorier dépose la lettre de démission de madame Julie Vadeboncoeur à titre de conseillère municipale. Cette démission est effective à compter du 9 décembre 2024.

La prochaine séance ordinaire au calendrier est prévue le lundi 13 janvier 2025 à 19 h 30, à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville (453 rue Saint-Denis). Pour en savoir plus les sujets abordés durant les séances du conseil, il est possible de consulter les procès-verbaux et visionner les enregistrements vidéo des séances à partir du site web municipal.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Le conseil municipal a adopté, lors d'une séance extraordinaire tenue le mardi 17 décembre 2024, les prévisions budgétaires 2025 et le programme triennal des dépenses en immobilisation pour 2025-2026-2027. Ces documents peuvent être consultés sur le site internet municipal et à l'hôtel de ville.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le lundi 13 janvier à 19 h 30. Le projet d'ordre du jour de chacune des séances pourra être consulté sur le site Internet municipal le vendredi précédent.

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal est fermé pour la période des fêtes jusqu'au 5 janvier. Le personnel municipal sera présent à compter du lundi 6 janvier 9h. Nous vous rappelons que si vous devez vous présenter au bureau municipal, il est préférable de prendre rendez-vous ou d'appeler avant de vous présenter sur place.

Tous les membres du conseil et du personnel de la Municipalité de Saint-Alexandre vous souhaitent une excellente année 2025!

DES NOUVELLES DES CROQUE-LIVRES!

J'ai oui-dire que mes amis Croque-livres sont revenus juste à temps pour le congé des Fêtes où petit chocolat chaud et livres font bon ménage!

Grand merci à celui qui a pris le temps de bien vous dorloter.

J'espère que vous avez passé de belles Fêtes tout en lecture!

France 📖



COURS et ATELIERS

offerts par le
Service des loisirs de la



SESSION HIVER 2025

Inscription en ligne

amilia

fin des inscriptions : 8 janvier

Pour tout connaître de la programmation,
rendez-vous au

www.saint-alexandre.ca

PROGRAMMATION DES COURS

La programmation des cours et des activités de l'hiver 2025 est disponible sur le site Internet de la Municipalité saint-alexandre.ca/inscription/. Les inscriptions sont déjà en cours et se déroulent jusqu'au 8 janvier en ligne sur la plateforme Amilia. Les cours débuteront dans la semaine du 12 janvier. Si vous cherchez toujours une activité à faire cet hiver, voici quelques idées!

POUR LES ENFANTS

DANSE FUNKY 4 À 9 ANS : Les jeudis dès 18 h au pavillon

ESPACE FAMILLES 0-5 ANS : Les jeudis dès 9 h au pavillon

POUR LES ADULTES

BOOTCAMP CIRCUIT : Les mardis à 18 h au pavillon des loisirs

CARDIO-BALLON : Les lundis à 19 h au gymnase de l'école

DANSE COUNTRY : Les mardis à 19 h 15 au pavillon des loisirs

MISE EN FORME : Les mercredis à 19 h au pavillon des loisirs

POUR TOUS

INITIATION À LA SCULPTURE : Les lundis à 18 h au pavillon des loisirs de janvier à mars

INITIATION À LA SCULPTURE : Les lundis à 18 h au pavillon des loisirs de mars à juin

Portez une attention particulière lors de votre inscription puisqu'il y a une petite particularité cette année avec la session d'hiver et de printemps. Certains cours se déroulent sur deux sessions (janvier à avril), alors que d'autres ne prennent pas de pause et finiront en mai. Cela vient également justifier la tarification plus élevée de certains cours (voir le nombre de séances).

ACTIVITÉS LIBRES AU GYMNASÉ

Prenez note que les activités libres se déroulant au gymnase de l'école seront en pause pour la période des fêtes et reprendront selon l'horaire suivant :

Pickleball : reprise le mercredi 15 janvier à 19 h

Badminton : reprise le mardi 21 janvier à 19 h 30

En cas de non disponibilité du gymnase, l'information sera transmise dans le Flambeau et sur la page Facebook municipale.

RÈGLES D'UTILISATION DU GYMNASÉ DURANT LES ACTIVITÉS DE LOISIR

- Bouteille d'eau seulement, pas de nourriture ;
- Port d'espadrilles non marquantes ;
- Utilisation respectueuse des installations et du matériel ;

Après chaque utilisation, tout matériel ou équipement doit être rangé et le local doit être propre.

Pour toute question concernant la programmation ou pour vous inscrire, communiquez avec le Service des loisirs au 450 346-6641 poste 1340 ou par courriel mfortier@saint-alexandre.ca.

AVANCEMENT DES TRAVAUX AU PARC MARIE-JEANNE-FRÉGEAU

Le chantier de la patinoire du parc Marie-Jeanne-Frégeau avance très bien et l'échéancier continue d'être suivi avec rigueur. Les travaux reprendront au retour de la période des Fêtes afin de finaliser le bâtiment accessoire et d'entreprendre les préparatifs pour la réception et l'installation des piliers et de la structure du toit. Ce moment crucial du projet débutera vers la mi-février et durera plusieurs semaines si mère Nature ne met pas trop de vent dans les voiles. Il sera alors possible d'apercevoir la mise en forme finale de cette structure majestueuse que deviendra la surface multifonctionnelle dans le cœur du parc et de la municipalité.



GUIGNOLÉE 2024, MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ!

Les alexandrins ont encore une fois fait preuve d'une grande générosité. La guignolée du 30 novembre dernier a permis d'amasser 7 000 \$ en argent en plus d'une grande quantité de denrées pour le Centre d'entraide régional d'Henryville.

Un énorme merci aux bénévoles et aux membres du Service de sécurité incendie qui ont contribué à faire de cette guignolée une réussite. La période des Fêtes 2024 a pu être plus réjouissante pour les gens dans le besoin.

Merci à tous les citoyennes et les citoyens de Saint-Alexandre!



PRÊT D'ÉQUIPEMENT

Surveillez la page Facebook et le site internet de la municipalité pour connaître les heures de présence du préposé au prêt d'équipement pour cet hiver.



HORAIRE DU PATINAGE À L'ARÉNA DE BEDFORD

En raison des travaux se déroulant au parc Marie-Jeanne-Frégeau, il n'y aura pas de patinage possible cette saison. Les citoyens peuvent tout de même profiter gratuitement des séances de patinage libre à l'aréna de Bedford.

PATINAGE LIBRE

Mardi de 9 h 30 à 11 h - pour tous

Jeudi de 9 h 30 à 11 h - adultes seulement

Dimanche de 8 h 30 à 9 h 20 - pour tous

Dimanche de 14 h 30 à 16 h - pour tous (aux deux semaines)



HOCKEY LIBRE ADULTES

Mercredi de 9 h 30 à 11 h - Admission : 5,00 \$

* Obligatoire : casque, visière, protège-cou & gants



HOCKEY LIBRE JEUNES

Selon la catégorie : consultez le site internet pour tous les détails

<https://ville.bedford.qc.ca/loisirs/arena-de-bedford/>

GLISSADE

La butte à glisser est ouverte entre 7 h et 23 h à tous les jours, de décembre à mars, si les conditions sont favorables. La supervision par une personne responsable est obligatoire pour les enfants de 10 ans et moins.

L'escalier doit être utilisée pour monter sur la butte et la direction des corridors de glisse doit être respectée (vers le Pavillon des loisirs). Les usagers doivent attendre que la voie soit libre avant de s'engager et dégager rapidement le bas de la pente.

Les engins de glisse permis sont les tubes, les *crazy carpet*, les traîneaux en plastique, les toboggan et les soucoupes. Tout autre engin de glisse est interdit.

RELEVÉ 24 DU CAMP DE JOUR 2024

Dans un but de faciliter l'émission des relevés 24 en février prochain, l'équipe du camp de jour demande à tous les parents ayant inscrit un ou plusieurs enfants au camp de jour durant l'été 2024 de bien valider les informations suivantes dans leur compte Amilia :

- Nom et prénom
- Numéro d'assurance sociale
- Adresse civique
- Adresse courriel valide

Les relevés 24 seront émis par courriel au courant du mois de février 2025, à partir des informations se trouvant dans le compte Amilia. Veuillez prendre note qu'aucun relevé ne sera envoyé par la poste.

Pour toute question ou pour effectuer des modifications, il est possible de contacter le coordonnateur des loisirs au 450 346-6641 poste 1340 ou au mfortier@saint-alexandre.ca. L'équipe du camp Alextra vous remercie pour votre collaboration!



OFFRE D'EMPLOI CHEF DE CAMP 2025

PRINCIPALES TÂCHES

- Gérer les opérations quotidiennes
- Superviser l'équipe d'animation
- Veiller au bon déroulement du camp

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être âgé de 18 ans ou plus au début du camp
- Avoir au moins deux ans d'expérience en animation

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire entre 16 \$ à 20 \$ / heure selon expérience
- 40 h / semaine

PRÉ-CAMP

Le ou la candidat/e retenu/e devra être disponible pour des rencontres d'équipe dès le mois de mai, en soirée. Les journées de formations auront lieu en **juin, de soir et de fin de semaine**. Ces rencontres et formations sont obligatoires.

INTÉRESSÉ/E?

Tous les détails de l'offre d'emploi se retrouvent sur le site internet de la municipalité et la page Facebook du camp! Envoie ton curriculum vitae et une lettre de motivation à mfortier@saint-alexandre.ca avant le 17 février 2025.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AU CAMP POUR L'ÉTÉ 2025

Le camp de jour Alextra offre depuis l'été 2016 un service d'accompagnement pour les jeunes ayant des besoins particuliers. Ce service leur permet d'intégrer la vie de camp et d'adapter la programmation des activités afin de favoriser leur inclusion.

Les parents souhaitant profiter du service d'accompagnement pour leur enfant doivent procéder à une préinscription en remplissant la fiche d'évaluation des besoins disponible sur le site Web municipal au www.saint-alexandre.ca/camp-de-jour-alextra et la faire parvenir au bureau municipal avant le **16 février**. L'équipe du camp étudiera ensuite les demandes pour voir quels accommodements sont réalisables, c'est-à-dire si le camp Alextra est en mesure d'adapter son offre tout en répondant de façon satisfaisante aux besoins de chaque enfant.



La période officielle d'inscription aura lieu au printemps.

URBANISME ET RÈGLEMENTATION



COLLECTES DE SAPINS NATURELS : MARDIS 14 ET 21 JANVIER

Les employés municipaux ramasseront les sapins naturels dès 7 h 30 **les mardis 14 et 21 janvier**. Pour qu'un sapin puisse être recyclé, il ne doit porter aucune décoration (ampoules, guirlandes, glaçon, etc.). Afin d'éviter qu'ils se retrouvent ensevelis sous une bordée de neige ou emportés par le vent, ils devront être déposés en bordure de rue seulement la veille au soir ou le matin de la collecte.



Les sapins artificiels en bon état peuvent être remis à des organismes communautaires. Les sapins artificiels défraîchis doivent être déposés avec les ordures ménagères. Ils ne sont pas acceptés dans les écocentres.

RAPPEL STATIONNEMENT

Il est **interdit** de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h du **15 novembre au 1er avril** inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



Veillez noter également que le stationnement est **interdit** sur les **bandes multifonctionnelles réservées aux usagers actifs** (piétons, cyclistes ou autres) en tout temps, notamment sur les rues ou portions de rues suivantes :

- Saint-Charles (en direction sud);
- de la Chute (en direction ouest);
- Boulais (en direction sud);
- Saint-Gérard (en direction sud).



DÉNEIGEMENT

Lors du déneigement d'une allée ou d'une entrée privée, il est **interdit** de pousser la neige sur la voie publique, ce qui inclut les trottoirs, la rue et les bornes d'incendie.

Pour des raisons de sécurité, ces dernières doivent être facilement accessible même durant la saison hivernale. Il est donc essentiel d'éviter de les encombrer lors du déneigement.

De plus, une vigilance supplémentaire est demandée aux usagers de la route lorsque les employés municipaux effectuent le déneigement des trottoirs puisqu'ils se mettent dans la rue afin de charger la neige dans la remorque.



RÉNOVATIONS PRÉVUES DANS LES PROCHAINS MOIS?

Une majorité des travaux à domicile nécessitent un permis ou un certificat (construction d'un cabanon ou d'un garage, rénovation, démolition, aménagement d'une galerie, changement de toiture ou de fenêtres, pose d'un plancher, etc.).

Lorsque vous avez des travaux à effectuer, vous devez demander un permis **au moins 30 jours AVANT d'entreprendre les travaux**. Le permis est valide pour une période d'un an.

Pour obtenir plus d'informations ou le formulaire approprié pour les travaux à exécuter :

- Visitez la page « Permis et certificats » du site internet municipal, sous l'onglet SERVICES
- Contactez l'inspectrice municipale au 450 346-6641, poste 4 ou inspectrice@saint-alexandre.ca.

FERMETURE DES MODULES DE JEUX AU PARC MARIE-JEANNE-FRÉGEAU

Prenez note que pour des raisons de sécurité et d'entretien, **l'aire de jeux est fermée durant la saison hivernale**. L'utilisation des jeux est donc à aux risques des usagers.



Les affiches ont d'ailleurs été installées dans le parc depuis la fin du mois de novembre à cet effet. La Municipalité de Saint-Alexandre ne pourra être tenue responsable des accidents ou blessures pouvant survenir aux usagers.



DES TRAVAUX PRÉVUS?

Un délai de 30 jours peut être nécessaire
pour l'émission d'un permis.

Demandez le vôtre dès maintenant.

Il est valide pour une durée d'un an!



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



En plein coeur de l'hiver, pensez dégager toutes les issues



En période hivernale, c'est vrai que ce n'est pas toujours un cadeau de pelleter et nettoyer les entrées et sorties, mais il en va de notre sécurité à tous.

Après chaque chute de neige, il est important de dégager les balcons, entrées et trottoirs menant à la rue.

En cas d'évacuation rapide lors d'une situation d'urgence, cela facilitera la sortie de tous les membres de la famille en toute sécurité. **Les fenêtres de sous-sol**, surtout celles identifiées comme sorties d'urgence, doivent aussi retenir l'attention des personnes qui déneigeront.

Un geste qui sauve des vies!

Pour ne pas avoir la visite des pompiers dans votre voiture!

- *Faites une vérification avant départ pour vous assurer que tout est en ordre (pneus bien gonflés, lumières fonctionnelles, voiture bien déneigée);
- *Réduisez votre vitesse, respectez les distances de sécurité et laissez toujours la priorité aux engins de déneigement et de salage;
- *Remplissez votre liquide lave-glace afin d'avoir une bonne visibilité en tout temps;
- *Assurez-vous d'avoir dans l'habitacle de votre voiture de l'équipement de base en cas de panne (lampe de poche, vêtements chauds, gants, couverture, triangles de pré-signalisation, eau et nourriture);
- *En cas de panne, allumez les feux de détresse (4 clignotants) et en l'absence de danger, placez les triangles de pré-signalisation à 30 mètres à l'arrière de son véhicule.





ST-ALEXANDRE-D'IBERVILLE

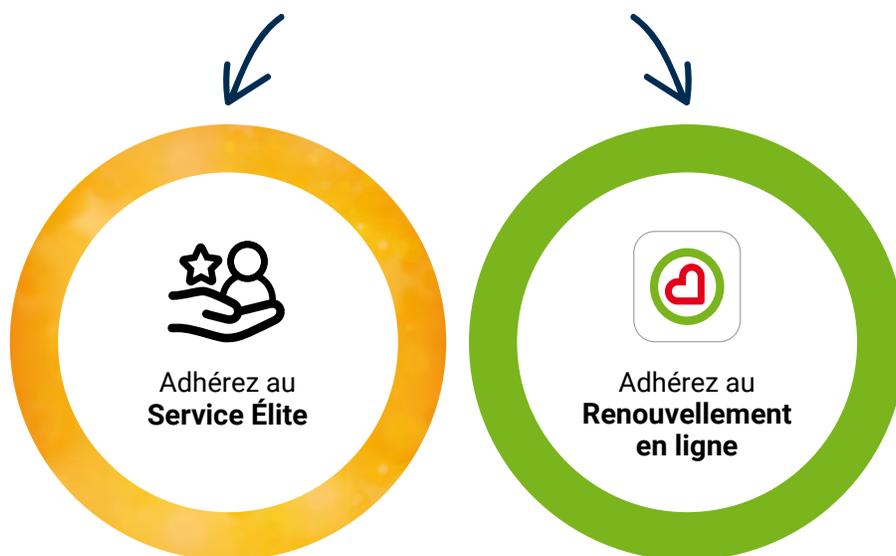
Joyeuses Fêtes!

***David Rousseau
ainsi que son équipe
vous souhaitent de
Joyeuses Fêtes et
vous remercient pour
votre confiance!***





Comment **réduire votre temps d'attente** au laboratoire?



Informez-vous au laboratoire pour plus de détails.

Les pharmaciens propriétaires sont les seuls responsables des services offerts.

David Rousseau
Pharmacien propriétaire

Affilié à



433, rue St-Denis, St-Alexandre-d'Iberville
450 376-2322

Heures d'ouverture

Lundi au mercredi 9h à 18h
Jeudi et vendredi 9h à 19h • Samedi 9h à 17h



Les équipements de ferme
Pierre Bonneau inc.
 514 444-3737



Achat et vente d'équipement agricole
 104, INDUSTRIELLE ST-ALEXANDRE JOJ 1S0 TÉL : 450-346-9998

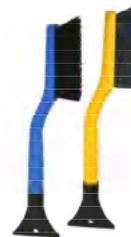


**CERTAINS PRODUITS DE SAISON SONT DISPONIBLES DÈS
 MAINTENANT AU MAGASIN.**



**GRADUELLEMENT NOUS REPRENDRONS LES ACTIVITÉS DE
 LA QUINCAILLERIE.**

**PASSEZ NOUS VOIR, NOUS NOUS FERONS UN GRAND
 PLAISIR
 DE VOUS SERVIR !**





À LA BIBLIOTHÈQUE

par Réjean Messier

VOICI LA LISTE DES NOUVEAUX TITRES ACQUIS AU COURS DES 6 DERNIERS MOIS! RETROUVEZ LES LISTES COMPLÈTES DES NOUVEAUTÉS DE L'ANNÉE SUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ!

DOCUMENTAIRES

Cent ans d'amour	Bertrand, Janette
Ces esprits qui dorment dans les semences	Diouf, Boucar
En direct de l'univers	Beaudoin, France

ROMANS/THÉÂTRE :

À cœur débattant, 1 : Lazarine l'insoumise	Dussault, Pascale
Assistante du vilain	Maehrer, Hannah Nicole
Belles-de-nuit du faubourg, Les	Duquette, Christiane
Chez les Panet, 3 : Le tout pour le tout	Langlois, Michel
Club des cougars, Le	Daigle, Marie-France
Couples à la dérive : Danse avec moi	Cousineau, Mélanie
Crime dans les cendres	Reichs, Kathy
Dernier combat, Le	Johnson, Craig
Enchanteurs, Les	Ellroy, James
Étranger de l'Isle-aux-Grues, L, 1 : Un amour interdit	Martel, Luc
Étrangère, L	Alain, Sonia
Famille Chevalier, La, 3 : L'été de l'Expo	Charland, Jean-Pierre
Famille Pépin, La	Gougeon, Richard
Femme dans l'ombre du docteur Croft, La	Blake, Audrey
Femme de ménage voit tout, La	McFadden, Freida
Garage Rose, Le, 3 : Marie-Belle	Lorrain, France
Héritage du Grand chêne, L	Caron, Louise
Héritiers de la Calder Wood, Les, 2 : Le testament	Pion, Marylène
Je t'écrirai encore	Paquin, Nicolas
Un vent d'orage, 2 : Les équations	Ouimet, Josée
Une virée à l'hôtel	Dubois, Amélie

BANDES DESSINÉES ADO/ADULTES ET OUVRAGES JEUNESSE :

C'est mon cerveau	Gravel, Élise
Planète basket, 3 : Jusqu'au bout	Bérubé, François
Un cadeau de Noël en novembre	Laporte, Stéphane

Ces esprits qui dorment dans les semences : Ma grand-mère me disait... 1

Boucar Diouf

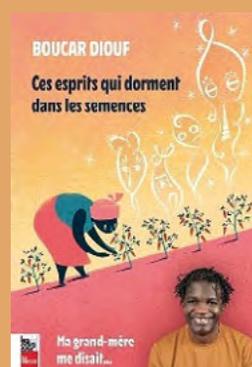
Ma grand-mère, Mame Sanou, me disait que nous sommes possédés par les esprits qui dorment dans les semences, celles de la canne à sucre, du riz, du café, de l'arachide, de la banane, du piment, etc. Enfant, je la croyais, et je la crois encore.

Depuis, j'ai appris que ces esprits ont un nom scientifique et que chacune de ces plantes cultivées transporte des pages d'histoire humaine, certaines glorieuses et d'autres barbares, à travers les âges et notre planète. J'ai aussi appris pourquoi j'étais, comme des millions de terriens, possédé par le sucre!

Dans « Ces esprits qui dorment dans les semences », je vous invite à un voyage où se mêlent l'histoire, la biologie, l'anthropologie et la politique. Du potager de Mame Sanou aux plaines des Amériques et des champs de ma famille à ceux de la mondialisation, ce livre est ma façon de rendre hommage à ma grand-mère, qui a nourri mon imaginaire en me faisant découvrir le monde végétal de façon poétique et avant-gardiste.

Biologiste et humoriste, animateur de radio et de télévision, Boucar Diouf a écrit plusieurs best-sellers : « Pour l'amour de ma mère et pour remercier les mamans », « Sous l'arbre à palabres, mon grand-père disait... 2.0 », « Rendez à ces arbres ce qui appartient à ces arbres », « Boucar disait... pour une raison X ou Y », « Apprendre sur le tas », « Boucar raconte (série jeunesse de 3 tomes) », « La face cachée du grand monde des microbes », « Le bourlingueur de Matungoua », « Ce que la vie doit à la mort », « Aventures et sagesses du village de Zamboki » et « Ce que la vie doit au riz ».

1 Quatrième de couverture.



Presse-jus : roman 1

Valérie Chevalier et Matthieu Simard

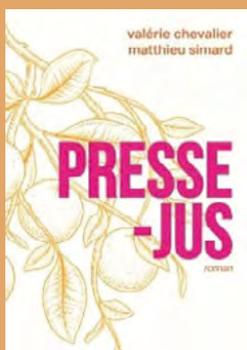
Il y a Hugo, qui écrit une lettre au père Noël pour son petit garçon. Puis il y a Pauline, la bénévole de Postes Canada, qui lui répond. D'une lettre à l'autre, une relation singulière se développe entre ces deux êtres complexes, parfois niaisieux, souvent fragiles, mais très attachants.

« Presse-jus » est le fruit de la première collaboration entre Valérie Chevalier et Matthieu Simard. Rempli d'humanité et d'humour, ce rafraîchissant roman à quatre mains parle beaucoup plus de la vie que d'équipement de cuisine.

Valérie Chevalier est animatrice, comédienne et écrivaine. Véritable touche-à-tout, elle aime raconter des histoires parfois inspirées des siennes. Ses romans, à l'écriture fine et à la narration dynamique, ont tous été acclamés autant par le public québécois que par la critique littéraire.

Matthieu Simard est écrivain et scénariste. Depuis « Échecs amoureux et autres niaiseries » (2004), il a écrit plusieurs romans pour le grand public comme pour la jeunesse. Lauréat du prix France-Québec 2009 pour « Les écritements », il se distingue par un style d'écriture sincère et sensible.

Dans l'œuvre de chacun, le thème des relations amoureuses occupe une place de prédilection.



**Temps gris, pluie... Trop froid pour jouer dehors...
profitez-en pour lire !!!**

Une bonne et heureuse année 2025 à tous !



PENSÉE DU MOIS

« Lire, c'est avancer sur des ponts que je n'aurais jamais le courage d'emprunter ailleurs que dans la fiction. »

— Claudia Laroche, Écrivaine et ambassadrice de la Fondation Lire pour réussir.

Bonnes réflexions et bonnes lectures !

Heures d'ouverture :

Mercredi : 10 h 30 à 20 h 30 | Samedi : 10 h 30 à 12 h

450 347-1376 poste 2640

biblio@saint-alexandre.ca | regard.csdhr.qc.ca



L'importance de tenir son chien en laisse.

Au Québec, tenir son chien en laisse dans les lieux publics n'est pas seulement une question de courtoisie : c'est une obligation légale. Cette règle vise à garantir la sécurité de tous, humains et animaux, et à favoriser une cohabitation harmonieuse. Mais trop de propriétaires continuent malgré tout de laisser leur chien libre dans les lieux publics. Des cas qui peuvent représenter un vrai danger.

La loi québécoise en bref

La loi 128 stipule qu'un chien doit être tenu en laisse, sauf dans deux cas précis : lorsqu'il se trouve dans une aire d'exercice canin ou qu'il participe à une activité canine autorisée. La laisse doit avoir une longueur maximale de 1,85 mètre, afin de maintenir un contrôle adéquat tout en offrant une certaine liberté à l'animal.

Pour les chiens de 20 kg ou plus, une mesure supplémentaire s'applique : la laisse doit être attachée à un harnais ou à un licou. Cette disposition vise à mieux répartir la force exercée par le chien, réduisant les risques de blessures pour l'animal et assurant une meilleure maîtrise pour le propriétaire.

Une question de sécurité pour tous

Tenir son chien en laisse est avant tout une mesure de sécurité publique. Même un chien bien éduqué peut être déstabilisé par une situation imprévue : un bruit soudain, un enfant qui court vers lui ou un autre animal croisé sur son chemin. Une laisse permet au propriétaire de réagir rapidement et de prévenir des accidents tels que des morsures, des chutes ou des conflits.

Respecter les autres et éviter les conflits

Tout le monde n'est pas à l'aise en présence d'un chien. Certaines personnes peuvent avoir peur, être allergiques ou tout simplement préférer garder leurs distances. Attacher son chien montre que l'on respecte ces personnes. Cela limite aussi les risques d'interactions imprévues, comme un chien qui bondirait sur quelqu'un ou s'approcherait d'un autre animal sans invitation.

Protéger son propre chien

Les lieux publics présentent de nombreux dangers pour un chien non attaché : circulation routière, substances toxiques, ou interactions avec des animaux sauvages ou errants.

Une qualité de rappel insuffisante

Trop de chiens ne maîtrisent pas bien le rappel. Il n'existe pas de statistiques officielles mais selon de nombreux éducateurs canins, la majorité des chiens qu'ils rencontrent ne reviennent pas lorsque leurs propriétaires les appellent, en particulier s'il y a beaucoup de stimulations autour.

Respecter la loi et éviter des sanctions

Au Québec, ne pas respecter ces règles peut entraîner des amendes. Plus qu'une simple obligation, ces mesures reflètent une volonté d'assurer une cohabitation harmonieuse et sécuritaire entre les citoyens et leurs animaux de compagnie. En respectant la loi, les propriétaires participent également à améliorer l'image des chiens dans les espaces publics.

Un geste éducatif et préventif

Tenir son chien en laisse est aussi une opportunité éducative. La marche en laisse aide à renforcer des comportements calmes et obéissants, tout en favorisant la communication entre le maître et l'animal.



Faites stériliser votre chat à petit prix.

Si vous êtes un citoyen à faible revenu, Proanima services animaliers vous permet d'avoir accès à la stérilisation à prix réduit pour votre chat.

En plus de la stérilisation, votre chat recevra un vaccin de base ainsi qu'un vermifuge.

Critères d'admission :

- Être un citoyen à faible revenu
- Avoir une licence (médaille de la ville) pour votre animal. Si vous n'avez pas de licence, vous pourrez vous en procurer une sur place le jour de votre rendez-vous.
- Habiter l'une de ces municipalités : Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Alexandre, Noyan, Mont-Saint-Grégoire, Clarenceville, Lacolle, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Valentin et Venise-en-Québec.

Inscrivez-vous : <https://www.proanima.com>

Ne manquez pas cette occasion de faire stériliser votre compagnon,
pour sa santé et son bien-être!

STÉRILISATION À PETIT PRIX

Proanima offre la stérilisation des chats à prix réduit pour tous les citoyens à faible revenu de ses villes partenaires.

Inscrivez-vous sur :

[proanima.com](https://www.proanima.com)





Carole Mercier
(514) 244-4749

Courtier Immobilier Agrée

**Un courtier de
chez nous!**



Vous voulez VENDRE

Pour vendre en toute confiance
Pour obtenir le meilleur prix pour votre propriété
Pour un service professionnel
Pour être bien conseillé

Faites comme Maryse, Myriam, Francine, Alain, Réal, Huguette, Diane, Lucie, Yves, Emilie, Jeanne, Bernard...
Contactez moi !



ESTIMATION DE LA VALEUR MARCHANDE GRATUITE
sans obligations de votre part !



À VOTRE SERVICE DEPUIS 1946

B. FRÉGEAU et Fils inc.
402, rue Saint-Denis
Saint-Alexandre

450 346.3487

DÉSAMIANTAGE
—
DÉCONSTRUCTION
—
DÉMOLITION

Nous avons des équipes spécialisées pour effectuer des travaux tels que **désamiantage, enlèvement de vermiculite, démolition et déconstruction sélective.**

Nous travaillons dans les secteurs résidentiels, institutionnels et commerciaux.

RBQ : 1470-9091-33

BFREGEAU.COM



LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

par Louise Bonhomme

Café-Jasettes:

Les amateurs de Scrabble et de jeux de cartes ont rendez-vous aux cafés jasette le 14 janvier à 13h30. Café et biscuits seront servis. Bienvenue à tous.

Location de la salle :

108 Saint-Paul : Membre : 100 \$ non membre, 125 \$.
Pour réservation, contactez Mme Louise Bonhomme

Danse country :

Pas de danse en janvier

Jeux de poches intérieurs :

Tous les mardis soir à 18h30.

Train-Mexicain: 8 et 22 janvier à 13h30

Les amateurs de train-mexicain ont rendez-vous le 8 et 22 janvier 2025 à 13:30 h. Café et biscuits seront servis. Bienvenue à tous.

Société de l'Alzheimer: à venir en 2025

Au printemps, une conférence ouverte à tous, membres et non-membres, sera organisée pour nous informer sur la maladie. Cette conférence abordera les bonnes habitudes à adopter et les mesures à prendre si nous soupçonnons qu'un de nos proches en est atteint. Nous apprendrons également comment apporter notre aide de manière efficace. Les intervenants répondront à nos questions et nous fourniront des informations précieuses. Cet événement est gratuit.

Prêt de bâtons de marche:

Le club de L'Âge d'Or de St-Alexandre en collaboration avec la municipalité de St-Alexandre offre des bâtons de marche en location sans frais aux gens de 55 et plus membres ou non membres; ce programme est en collaboration avec Vie-Active qui veut garder les aînés le plus actifs possible. Pour vous procurer ces bâtons de marche svp vous adresser à la municipalité qui s'occupera du prêt. (450)346-6641

Mme Louise Bonhomme Présidente

514-618-5563

Mme Gonnine Jetten

450-347-0174

Le C.A. du Club Âge d'Or de Saint-Alexandre vous souhaite un beau temps des fêtes avec vos proches.

Carte de membre :

Pour le renouvellement de votre carte Fadoq vous recevrez un avis par la poste, c'est à vous de faire parvenir le paiement et le renouvellement à la Fadoq.

Pour un nouveau membre, contactez Louise Bonhomme au 514 618-5563

Prix de la carte, 30 \$ par an, 55\$ pour 24 mois.



LA FABRIQUE EN MARCHÉ

par Jacqueline C. Patenaude

SONT RETOURNÉS À LA MAISON DU PÈRE

Maria Vermeulen, 91 ans, épouse de (feu) Frans Malfait, mère de Marcel (feu) Johnny (feu) Jean-Guy et de François. **Ritas Blais**, 91 ans, épouse de Gérard Kéroack, mère de Jean-Pierre, Robert, Diane et (feu) Sylvain. **Denis Duteau**, 626 ans, conjoint de Manon Lemire, père de Nancy et Rémy.

ÉLECTION MARGUILLERS

Nous souhaitons exprimer notre gratitude envers Mme Danielle Clément et M. Jacques Surprenant pour leur dévouement au sein de la fabrique, qui est hautement apprécié. Nous sommes reconnaissants envers les nouveaux marguilliers, M. Gotthard Neeser et M. Jean Hubert Naré, d'avoir accepté un mandat de trois ans pour préserver notre patrimoine religieux actif.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT : CHAUFFAGE

Chers(es) paroissiens(nes)

Chaque année, le froid est de la partie. Nous sollicitons votre aide pour couvrir les frais de chauffage de notre église et de notre presbytère. En raison de l'augmentation continue des coûts, il peut être difficile de régler les factures. En tant que paroissiens(nes) de Saint-Alexandre, nous sommes tous responsables de préserver l'église et le presbytère en bon état. Ces édifices font partie de notre héritage, des chefs-d'œuvre transmis par nos ancêtres, parents, grands-parents et amis. La fabrique de la paroisse Saint-Alexandre vous demande de faire un don pour soutenir cette campagne de financement, afin de préserver le patrimoine, votre soutien financier est d'une importance capitale pour nous.

Vous pouvez faire parvenir votre chèque par la poste au nom de Seigneuries du Lac (Église St-Alexandre). Si vous préférez, vous pouvez joindre un(e) des marguilliers (ères) dont le nom apparaît ci-dessous qui passera chercher votre don ou par virement INTERAC à seigneuriesdulac@hotmail.com (réponse à la question de sécurité: chauffage). Un reçu pour fin d'impôt vous sera remis pour votre don. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour votre incroyable générosité, ce qui est très apprécié.

Alain Pinard, président:

514-443-4749

Jacqueline C. Patenaude, sec.:

450-357-9234

Jean-Guy St-Germain:

450-347-8710

Paul Boucher:

450-347-7990

Alexandre Racicot Neeser:

514-605-4643

Gotthard Neeser:

450-346-3317

Jean Hubert Naré:

438-930-3538



CHIC BAZAR ALEXANDRIN

Vos dons sont acceptés

Le prochain bazar se déroulera les **3 et 4 mai 2025**. Nous continuons d'accepter vos dons. Les VÊTEMENTS ET CHAUSSURES NE SONT PAS ACCEPTÉS. Les fonds recueillis sont utilisés pour maintenir l'entretien du presbytère et de l'église. Pour toute question, veuillez contacter

Berthe Cadieux

450-346-5910

Lyne Bouthillette

579-362-3287

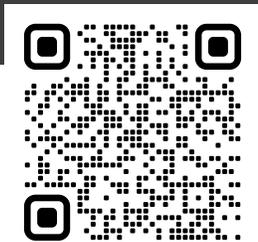
Christiane Mercier

450-346-4112.

Faites partie de la communauté IHR



- ✓ Prix fixes sans contrat
- ✓ Équipements performants
- ✓ Service à la clientèle 100% local
- ✓ Installation professionnelle gratuite



ihrtelecom.com



450 346-0057 | 1 888 346-0057



Le routeur
Gigaspire

Validez la disponibilité

BOIS DE CHAUFFAGE À VENDRE



PETITE OU GROSSE QUANTITÉ

450 - 272 - 9973



520, rang Sainte-Marie, Saint-Alexandre
450 542-0717 • lessablenessurprenant@gmail.com

ENVIRO-SEPTIQUE, Q-2, r.22 (Requis pour le système TSA)

Sable filtrant

Sable MG-112 (classe A)

Sable de remplissage,

Terre végétale

Sable CG-14 - Sable à béton

Roches (provenant du tamisage)

*Nos produits sont certifiés en laboratoire.
Parlez-en à votre conseiller en environnement.*



Cathy L'archevêque
 514 688-6881
 lespeinturescathy@
 hotmail.com

R.B.Q. : 5821-1582-01

Service principal

- Peinture
- Réparation de plâtre

Autres services

- Rénovation résidentielle privée
- Conception et installation de plan de cuisine IKEA

Installation de :

- Moulures
- Tablettes, rideaux
- Plancher flottant



OBTENEZ UNE SOUMISSION POUR VOS TRAVAUX

- Excavation · Démolition · Ponceaux · Terrassement · Mur de soutènement · Empierrement · Chemin d'accès · autres

Alexandre Galipeau : 514-743-4051
lesexcavationsafginc@hotmail.com
 RBQ : 5822-1748-01

Nathalie
 Audette
 450.741.1313

Professeur de piano, éveil musical, arrangements musicaux, pianiste pour accompagnement, musique d'ensemble, corporatifs, événements, concerts.

n_audette@hotmail.com

Josée Laroche
 Podologues certifiés (N.T.Q.)



514-962-3317
larochejosee992@outlook.fr

Projets R/P

514 943-7634

Randy Paquette
paquette_1991@hotmail.com

Soudeur-assembleur
 Réparation • Modification



AD-TECH
 ELECTRIQUE INC
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

R.B.Q. 8110 2220-51

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

450 347-2999

102, rue Industrielle, Saint-Alexandre



CONTENANTS, EMBALLAGES, IMPRIMÉS. C'EST TOUT.

En janvier 2025 s'amorce la modernisation de la collecte sélective partout dans la province et le Haut-Richelieu n'y fait pas exception. Peu de changements entraîneront des répercussions sur le quotidien des citoyens.

Graduellement, le bac de récupération complètement bleu fera son apparition. Les bacs actuels, gris avec un couvercle bleu, demeurent conformes et seront réparés en cas de bris de roues ou de couvercle. Les bacs bleus seront livrés aux nouvelles résidences et pour remplacer les bacs non réparables.

Dorénavant, une seule question à se poser avant de mettre un produit au bac de récupération : Est-ce un **contenant**, un **emballage** ou un **imprimé**? Si la réponse est oui, ça va dans le bac!

Faire notre part pour le succès de la collecte sélective (matières recyclables), c'est mettre en place de bonnes habitudes en lien avec notre bac de récupération.

Comment faire?

- Vider et rincer légèrement les contenants;
- Séparer les matières recyclables d'un même contenant ou emballage; Par exemple, on retire le sac de la boîte de biscuits.
- Faire des boulettes avec le papier d'aluminium.

Pour plus d'informations : compo.qc.ca/recycler



Calendrier
2025
compo.qc.ca/collectes

VOS COLLECTES AU BOUT DES DOIGTS



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI COMPO COLLECTES



compo.qc.ca/collectes





Les équipements de ferme
Pierre Bonneau inc.
 514 444-3737



Achat et vente d'équipement agricole
 104, INDUSTRIELLE ST-ALEXANDRE JOJ 150 TÉL : 450-346-9998

LES ÉQUIPEMENTS DE FERME
MIRO
 DEPUIS 1979 INC



HONDA
 MOTEURS

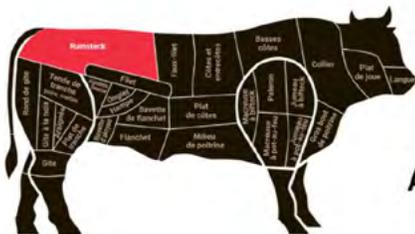


CATALYS
 LUBRICANTS

GRAND CHOIX DE
 GÉNÉRATRICE
 DUCAR



Ferme
Léopold Bonneau inc.
 514-444-3737



**POUR COMMANDER LA MEILLEURE
 VIANDE DE BŒUF EN VILLE,
 APPELÉZ-NOUS AU 514-444-3737 OU AU
 450-346-9998**

